

Commune de
St JULIEN CHAPTEUIL

P.P.R.I.

Plan de Prévention du Risque Inondation
de la Sumène



3 - Plan de zonage réglementaire

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DE LA HAUTE-LOIRE
SERVICE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'URBANISME ET DES RISQUES NATURELS
13, des Moulins
43012 LE PUY EN VELAY

Légende

- Zonage règlementaire:
- Zone rouge (en zone urbaine ou zone non-urbaine):
- R0 Zone à risque très fort
 - R1 Zone à risque fort
- Zone bleue:
- B0 Zone à risque moyen ou modéré en zone non-urbaine
 - B1 Zone à risque moyen en zone urbaine
 - B2 Zone à risque modéré en zone urbaine

Définition des côtes de référence:

Profil 10
(Z ref.813.70)

Profil 10 : n° du profil en travers

Z 813.70 Côte de référence en m.N.G.f.

Echelle : 1/2000

COMMUNE DE SAINT JULIEN CHAPTEUIL

